



L'heure et la date de retour sont convenues contractuellement lors du prêt. **Merci d'annoncer tout changement 24h à l'avance sans quoi des frais logistiques de 30.- vous seront facturés.** Les retours sont possibles jusqu'à 21h. Passé 21h, vous pouvez remettre la présente fiche **complétée** dans la boîte aux lettres « ASTge » mais vous acceptez alors tout constat de l'ASTge sur l'état du véhicule. Merci.

Fiche de restitution du véhicule

Conducteur au retour : _____

Retour disque du tachygraphe (pour Ford Transit D1) nb : _____

<u>Entretien courant</u> :	<i>Effectué</i>	<i>Pas effectué</i>	<i>Pénalité</i>
Plein d'essence (au complet !)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	(60.- + prix de l'essence)
Nettoyage intérieur (balayette)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	(60.-)
Nettoyage extérieur (si sale)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	(60.-)

Tout dégât non annoncé sera facturé d'office 500.- + 10% du montant pour non fair-play

Dégâts annoncés (+ nom du conducteur fautif) et perte de matériel :

(p.ex. Aile avant droite emboutie, flanc gauche rayé, poignée cassée, perte d'une chaîne à neige etc.)

Remarques générales et problèmes de maintenance :

(p.ex. Plus d'eau dans le lave-glace, feu stop droit ne fonctionne plus etc.)

Merci et à bientôt !

A remplir par le responsable des prêts :

Perte de matériel et dégâts non annoncés :

Nettoyage supplémentaire effectué par (nom+durée) :

Date : _____

Signature de l'emprunteur :

Visa pour l'ASTge :

ASTge www.astge.ch 076 40 40 555
 Dépôt : Route d'Aire-la-Ville 153, CH-1242 Satigny
 CCP 10-212787-2 Association à but non lucratif. Dons bienvenus.